

# **TCHAD**

**DÉCLARATION SOLENNELLE  
DES PARTIS POLITIQUES,  
DES MOUVEMENTS POLITICO-MILITAIRES,  
DE LA SOCIÉTÉ CIVILE,  
DE LA DIASPORA  
ET DES PERSONNALITÉS RESSOURCES**

GENÈVE LE 28 OCTOBRE 2021



Après la première édition ayant analysé avec lucidité et une grande préoccupation la situation politique, économique, sociale et sécuritaire, la deuxième édition des Assises de Genève s'est penchée avec attention sur la crise politique que traverse le Tchad depuis le décès du Président Idriss Deby Itno, le 20 avril 2021, et la mise en place du Conseil Militaire de Transition.

En effet, ce 20 avril 2021, à la surprise générale, un groupe de militaires s'est présenté à la Télévision nationale pour annoncer le décès du Président Idriss Deby Itno, la mise en place d'un Conseil militaire de transition (CMT) et en même temps l'ouverture d'une période de transition de 18 mois renouvelable dirigée par cette junte militaire ainsi que l'organisation d'un dialogue national.

La première édition des Assises de Genève a rappelé de manière pertinente que la situation politique, économique, sociale et sécuritaire, après 30 ans de gouvernance du régime MPS, nécessitait un examen profond autour d'une table réunissant tous les Tchadiens, sans exception. Ainsi en lieu et place des élections qui étaient prévues, la première édition des Assises de Genève a proposé un Dialogue National Inclusif. Fort de cet engagement pris aux assises de Genève et réitéré à d'autres occasions, toutes les composantes des forces vives de la nation Tchadienne ont opposé de façon unanime au pouvoir d'Idriss Deby Itno un vif rejet du 6<sup>e</sup> mandat qu'il entendait briguer à l'issue d'un processus électoral truqué et largement boycotté, par différentes actions.

Fidèles à leurs engagements pris de s'opposer à l'arbitraire et à la confiscation du pouvoir, les forces vives de la nation ont poursuivi les actions de protestation contre la dévolution dynastique du pouvoir opérée par la junte. Elles réitèrent leur désir d'une

conférence nationale inclusive et souveraine, et demandent la révision de la charte de transition qui concentre tous les pouvoirs entre les mains de Mahamat Idriss Deby, pour non seulement instituer cette CNIS mais aussi pour instaurer une transition civilo-militaire, limiter la durée de la transition et instaurer l'impossibilité pour les Autorités de transition de briguer les élections prochaines.

Malgré toutes les résolutions et les manifestations pacifiques réprimées la junte en place continue de conduire le pays suivant la même logique que l'ordre ancien : nominations à caractère clanique à la tête de l'administration et des forces de police, cooptation et exclusion en matière de démarche de consultation, que cela soit au niveau des forces démocratiques qu'au niveau de l'opposition politico-militaire. Pendant que la junte continue sur sa lancée, les problèmes sont récurrents en termes d'insécurité, de conflits agriculteurs/éleveurs, des répressions. Avec ce refus de modifier la charte de transition et de ramener aux affaires les mêmes personnalités qui ont amené le pays dans l'abîme, la transition politique en cours est une transition de pouvoir de père en fils, grâce à la force des armes.

A cet effet, après deux journées d'échanges fraternels et francs dans la contradiction, les participants ont souligné d'une manière unanime la nécessité d'œuvrer pour une transition inclusive et apaisée, gage de la sécurité et de la paix.

A ce titre, les signataires de la présente :

1. Réaffirment leur volonté de vivre ensemble dans le respect des diversités ethniques, religieuses, régionales et culturelle, de bâtir un État de droit et une Nation fondée sur les libertés publiques et les droits fondamentaux de l'homme, la

dignité de la personne humaine et le pluralisme et sur les valeurs de fraternité et de solidarité.

2. Affirment leur opposition totale à tout régime dont la politique se fonderait sur l'arbitraire, la dictature, l'injustice, la corruption, la concussion, le népotisme, le clanisme, le tribalisme, le confessionnalisme, et la confiscation du pouvoir par une succession dynastique.
3. Réaffirment à cet effet solennellement leur droit et leur devoir de résister et de désobéir à tout individu ou groupe d'individus, à tout corps d'État qui prendrait le pouvoir par la force des armes et l'exercerait par la force des armes.
4. Manifestent (Proclament) leur attachement à la cause de l'Unité Nationale à travers une Conférence Nationale Inclusive et Souveraine, réunissant tous les Tchadiens de l'intérieur, de l'extérieur ainsi que les politico-militaires.
5. Exigent l'arrêt immédiat du processus de transition en cours qui s'est caractérisé par des répressions aveugles et intimidation sur des manifestants pacifiques, des nominations à caractère ethnique et clanique, la mise en place de manière exclusive du Conseil National de Transition.
6. Exigent la révision de la Charte de Transition adoptée par le Conseil Militaire de Transition, et demandent l'ouverture d'un dialogue autour du projet de Charte adopté par les Assises de Genève qui prend en compte les pertinentes propositions formulées par les forces vives de la Nation ainsi que les partenaires extérieurs du Tchad, notamment l'Union Africaine et l'Union Européenne.
7. Appellent les bailleurs de fonds, les partenaires multilatéraux et les bilatéraux de cesser tout soutien au CMT tant et

aussi longtemps qu'il applique une politique d'exclusion et de violations des Droits de l'Homme et des libertés fondamentales.

8. Réclament une Amnistie Générale pour tous les tchadiens opposants en exil, qu'ils soient armés ou non.
9. Rejetent avec vigueur les accords intercommunautaires tacites dits de réparation civile et demandent l'annulation de tous les accords similaires contraires à la loi.
10. Dénoncent la gestion partisane des autorités administratives, militaires et politiques du conflit agriculteur/éleveur par le respect des lois.
11. Exigent le respect strict des couloirs des transhumances, et demandent avec insistance aux autorités judiciaires d'appliquer les lois de la République.
12. Accordent une chance à la conférence nationale souveraine et inclusive prenant en compte les préalables énoncés et maintiennent la possibilité de concertation autour de ces préalables avec la junte militaire et les partenaires qui appuient le processus.
13. Invitent le gouvernement, tous les mouvements armés et toute personne ayant pris les armes contre le système politique actuel de cesser immédiatement les hostilités et privilégier le dialogue inclusif afin de restaurer et consolider la démocratie ainsi que l'ordre institutionnel et d'assurer une transition pacifique.
14. Appellent le peuple tchadien à adhérer à la présente déclaration.

15. Exigent la révision de la Charte de transition et à défaut d'obtenir une Conférence nationale inclusive et souveraine, appellent toutes les forces vives de la nation à refuser un dialogue de légitimation du pouvoir militaire et à préparer en conséquence une résistance nationale à la confiscation du pouvoir par une junte militaire à caractère clanique. Nous nous engageons en conséquence à intensifier la concertation et les actions multiformes à cet effet.
16. Exigent que la France et toutes les puissances extérieures respectent l'indépendance et la souveraineté du Tchad.

- Adoptent solennellement la présente Déclaration.

Genève, le 28 octobre 2021.

